

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 7 octobre 2025 à 18h00 à Buis-les-Baronnies
--

Le Conseil communautaire, convoqué le 1^{er} octobre 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil à l'annexe de la CCBDP à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine LAURENT

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96

Nombre de voix délibératives : 67

Etaient présents : 52 (dont 5 suppléants)

DAYRE Thierry, GREGOIRE Michel, BAS Claude, NICOLAS Alain, BERNARD Sébastien, MONPEYSEN Jean-Jacques, RUYSSCHAERT Christelle, ROCHAS Pascale, LAGET Jean-Michel, DECONINCK Stéphane, MACIPE Nadia, BERGER-SABATIER Martine BOTTINI Monique, CARRERE Christian, CHAMBON Claude, CHARRASSE Daniel, CHAUDET Laurence, CLEMENT Augustin, CLEMENT Rémy, CONIL Denis, DONZE André, ESTEVE Lionel, FERNANDES José, FLOQUET Marie, FRACHINOUS Alain, GIELLY Patricia, GREGOIRE Jean-Luc, GRONCHI Yoann, HAIM Juliette, LABROT Alain, LAFFITTE Didier, LANTHEAUME Pascal, LAURENT Marie-Christine, LEDESERT Philippe, LOUPIAS Aurélie, LYOBARD Eric, MONGE Alain, PENIGAUT Alexandre, PEZ Gérard, PUSTOCH Alan, QUARLIN Mireille, ROUSSIN Christine, SOMAGLINO Claude, TEULADE Christian, THIRIOT Christian, TREMORI Michel, VIARSAC Roger, CHAPPON Gérard (suppléant), PERNET Jean-Luc (suppléant), NELH Gérard (suppléant), VINCENT Michel (suppléant), BOULET Alain (suppléant)

Etaient absents ou excusés : 34

ACHAT Ginès, AMOURDEDIEU Aurore, BALDUCHI Monique, BOMPARD Jérôme, BOMPARD Marc, BONTOUX Géraud, BREDY Muriel, BOREL Sylvie, CAHN Philippe, CHAUVET Véronique, CIRER-METHEL Pascal, CORNILLAC Christian, DUC Brigitte, FAREL Annelise, FEUILLAS Annie, FOUGERAS Lionel, GARNERO Sylvie, GILLET Didier, GIREN Didier, GRAS Jean-Claude, GROSS François, HAMARD Marc, MATHIEU André, MORIN Gilbert, NICOLAS Jean-Louis, NIVON Jacques, PELACUER Jean-Marc, POUYET Stéphanie, RAVOUX Gilles, ROUSSELLE Didier, ROUSTAN Sébastien, ROUX Serge, TATONI Thierry, TRUPHEMUS Gérard

Excusés ayant donné procuration : 15

RICHARD Eric a donné pouvoir à MACIPE Nadia, DUPOUX Sébastien a donné pouvoir à GIELLY Patricia, TACUSSEL Odile a donné pouvoir à NICOLAS Alain, CHAREYRE Laurent a donné pouvoir à PENIGAUT Alexandre, PEYRON Roland a donné pouvoir à MONPEYSEN Jean-Jacques, BOUNIN Florence a donné pouvoir à CARRERE Christian, COMBES Pierre a donné pouvoir à DAYRE Thierry, PILOZ Odile a donné pouvoir à LANTHEAUME Pascal, TEISSEYRE Isabelle a donné pouvoir à RUYSSCHAERT Christelle, SALIN Olivier a donné pouvoir à LAGET Jean-Michel, BARBANSON Fabienne a donné pouvoir à CHAUDET Laurence, GARCIA Jean a donné pouvoir à CHAMBON Claude, ARMAND Marie-Noëlle a donné pouvoir à FERNANDES José, GAUTHIER Eliane a donné pouvoir à VINCENT Michel, MONIER Marie-Pierre donne procuration à SOMAGLINO Claude

Rapporteur : Nadia MACIPE (Eric RICHARD, excusé)

Marchés Publics

160-2025 Signature d'un marché relatif à une prestation de transport collectif

Il est rappelé que, depuis des années, la CCBDP assure :

d'une part,

- le transport collectif des enfants fréquentant le centre de loisirs intercommunal des Guards (lot 01),

et d'autre part,

- la reprise du transport collectif des élèves des écoles communales de Sainte-Jalle, Saint-Sauveur-Gouvernet et de Saint-Auban-sur-Ouvèze vers le gymnase intercommunal « Jérôme FERNANDEZ » à Buis-les-Baronnies (lot 02) dans le cadre des sorties scolaires.

Ce second service, antérieurement organisé par l'ex-Communauté de communes du Pays de Buis, a été repris par la CCBDP à la suite de la fusion.

Une consultation a été lancée afin d'assurer la continuité de ce service public pour 48 mois.

1. Déroulement de la consultation

- Date de publication 8 août 2025
- Mode de publicité : profil acheteur, presse le Dauphiné Libéré Ed. 07-26
- Date limite de remise des offres : 5 septembre 2025
- Nombre d'entreprises ayant téléchargé le DCE :
 - Lot 01 : 2 retraits
 - Lot 02 : 3 retraits
- Nombre d'offres reçues :
 - Lot 1 : 1 offre : SARL CHAUVET
 - Lot 2 : 2 offres : SARL CHAUVET et SAS AP CARS LIEUTAUD

2. Analyse des offres

Les offres ont été analysées selon les critères fixés dans le règlement de la consultation :

- Prix : 40 %
- Valeur technique : 60 % appréciée au regard de :
 - *l'organisation interne et d'exploitation,*
 - *la liste des moyens humain affectés à l'exécution du lot soumissionné,*
 - *la liste du parc de véhicules affectés avec l'âge moyen de l'ensemble du parc,*
 - *l'équipement des véhicules pour la période hivernale.*

3. Résultats par lot

- **Lot 1** : l'offre de l'entreprise SARL CHAUVET est la seule offre obtenue. Même si elle présente une augmentation de 3.5 %, notamment sur les prestations régulières par rapport au marché actuel, elle présente une diminution sur les sorties de -15 % à -45 % selon la distance à parcourir.
- **Lot 2** : l'offre de l'entreprise SAS AP CARS LIEUTAUD est économiquement la plus avantageuse au regard des critères fixés.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1° ;

Vu le code de la commande publique publié au Journal officiel de la République française le 5 décembre 2018 et en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019 accompagné de ses annexes ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Vu les statuts de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP)

Vu la délibération n° 15-2021 en date du 30 mars 2021 approuvant le règlement intérieur de la commande publique, actualisé par délibération n° 167-2022 du 25 octobre 2022 ;

Considérant la nécessité d'assurer la continuité des services de transport collectif ;

Il convient d'engager ces marchés au budget général :

- Lot 01 : article 6248 code analytique 338-100
- Lot 02 : article 6248 code analytique 321-100

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote
décide**

POUR : 67

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Sur proposition de la Commission projet marché, régulièrement réunie le jeudi 25 septembre 2025 à 16h00 :

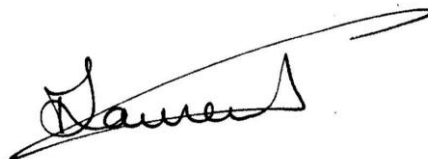
D'ATTRIBUER les marchés aux entreprises suivantes :

- **Lot n°1 : à la société SAS CHAUVET sise 5, rue de Vernejoul à NYONS (26110),**
⇒ pour un montant annuel estimatif de 31 818.19 € HT (35 000 € TTC), soit un montant total de 127 272.76 € HT (140 000 € TTC) pour une durée de 48 mois ;

- **Lot n°2 : à la société SAS AP CARS LIEUTAUD 410 avenue des Choralies à VAISON-LA-ROMAINE (84110),**
⇒ pour un montant annuel estimatif de 2 871 € HT (3 158,10 € TTC), soit un montant total de 11 484 € HT (12 632,40 € TTC) pour une durée de 48 mois (hors révision de prix) ;

D'AUTORISER le Président à signer et à notifier les marchés correspondants.

La Secrétaire de séance,
Marie-Christine LAURENT



Le Président,
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 14/10/2025

Mise en ligne le : 14/10/2025

Ampliation à :